

*Dupinot  
et*



Monsieur Philippe DESLANDES  
Président  
Commission Nationale de Débat Public  
6 rue du Général Camou  
75 007 PARIS

Montpellier, le 24 août 2009,

Réf : JMG/AG/090802

Objet : Projet de parc éolien en mer des « Deux Côtes »

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous transmettre officiellement le dossier de saisine de la Commission Nationale de Débat Public concernant notre projet de parc éolien en mer des Deux Côtes, situé au large des départements de la Somme (80) et de la Seine-Maritime (76).

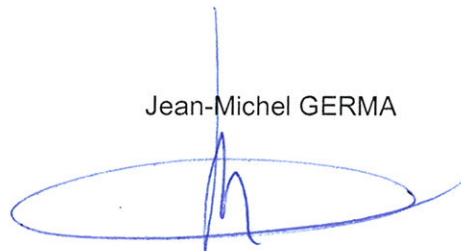
Le présent dossier souhaite éclairer les membres de la CNDP sur ce qui justifie le développement de ce projet, ses objectifs et ses principales caractéristiques, ainsi que sur son intégration dans le territoire l'accueillant, afin qu'ils aient les éléments de connaissance nécessaires à une prise de décision quant à l'organisation potentielle d'un débat public.

Vous trouverez donc ci-joint les trente exemplaires du dossier de saisine de notre projet, accompagné d'une notice synthétique du projet et d'un extrait du film 3D du projet, à la fois en format papier et en format numérique (CD).

L'ensemble de mes équipes se tient à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Jean-Michel GERMA



Président

**LA COMPAGNIE DU VENT**

Horizon 21 • 650, rue Louis Lépine • CS 20756  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2 • FRANCE  
Tél +33 (0)4 99 52 64 70 • Fax +33 (0)4 99 52 64 71  
info@compagnieduvent.com www.compagnieduvent.com  
S.A.S au capital de € 13.872.375 • R.C.S. MONTPELLIER B 350 806 683  
TVA FR34350806683